

Conduite de l'élevage en extérieure

L'exploitation d'Angélique et Joël SILLAC se situe sur la commune de Perquie, dans le département des Landes.



Ils y développent deux activités principales, l'élevage de la race bovine Bazadaise et la production de maïs semence.

Au début des années 1990, Joël reprend l'exploitation familiale où l'élevage de race Bazadaise est déjà présent avec une quinzaine de tête, en production de veaux sous la mère jusque dans les années 2015.

« Au fur et à mesure que la taille de l'exploitation grandissait, je développais le cheptel Bazadais et en 2000, quand Angélique s'est installée avec moi, l'exploitation s'est encore développée, confortée par l'irrigation sur les cultures et la construction de deux bâtiments pour l'élevage dont un intégrant une production d'électricité photovoltaïque.

Des améliorations qui nous ont permis de bénéficier de meilleures conditions de travail et d'apporter plus de confort à nos animaux. »

Alimentation :

Toute l'année les vaches ont accès au pâturage.

L'hiver une ration est distribuée à base de foin, ensilage de maïs et d'herbe.

Une complémentation est apportée pour les génisses et vaches suitées.

Parc bâtiments Objectif : conduite en lot

2 stabulations d'élevage + salle de tétée / cases à veaux

En construction : 2 nouveaux bâtiments photovoltaïques pour l'élevage, l'engraissement et le stockage.

Valorisation bouchère :

Le fort taux de renouvellement (~ 30%) permet de maintenir un troupeau de vaches jeunes qui ont une très bonne valorisation bouchère.

En système de croisière, l'exploitation commercialise une vingtaine de vaches des réformes par an et quatre bœufs. (5,80 €/ kg.CC toute l'année).

La sélection du troupeau est orientée vers la production d'animaux de type mixte-élevage possédant de bonnes qualités maternelles avec un point d'honneur sur la qualité des bassins.

Les taureaux sont achetés à la station raciale de Casteljaloux. Les très bons mâles nés sur l'exploitation sont élevés pour faire de futurs reproducteurs.



POINT FORT : PARCELLAIRE REGROUPE qui permet le pâturage dynamique pour valoriser l'herbe toute l'année et la conduite en lot

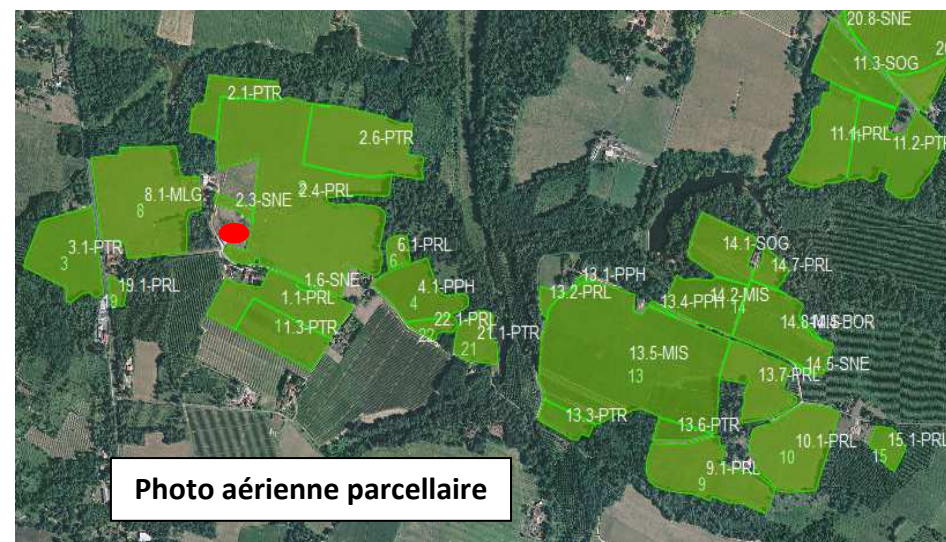


Photo aérienne parcellaire

« Parce que nous aimons nos animaux et que nous ne voulons pas nous mettre en danger lors des manipulations, nous sommes très attachés à leur docilité. »



Objectif troupeau :

- 55 vaches mères
- 20 génisses de renouvellement / an
- 2 taureaux + IA et T.E

Résultats techniques 2020 :

Nb vêlages : 67 vaches vêlés

Nb veaux nés : 70 veaux nés

Age moyen du troupeau : 5.4 ans

Age 1er vêlage : 36 mois

Taux renouvellement : 31 %

IVV troupeau : 380 jours

IVV 1^{ER} - 2° : 385 jours

Mortalité : 10 %

% veaux vivants au sevrage / vaches présentes : 111 %



GAEC SILLAC à PERQUIE (40)



Assolement : 160 ha de SAU

33 ha maïs semence

5 ha tournesol

23 ha maïs conso

98 ha de surfaces en herbe



Valoriser l'herbe sur un territoire séchant



Journées Techniques Bovins Viande 2021

5 mars 2021